

**Autorité de régulation des jeux en ligne  
ARJEL**

Compte-rendu des délibérations du collège

Vendredi 21 mai 2010

Le 21 mai 2010 le collège de l'Autorité de régulation des jeux en ligne ;

Vu la loi n° 2010-476 du 12 mai 2010 relative à l'ouverture à la concurrence et à la régulation du secteur des jeux d'argent et de hasard en ligne ;

A adopté la décision suivante :

- ❖ Décision n°2010-008 portant saisine pour avis des fédérations sportives.